

Gheorghe Buzatu

Professeur universitaire, Université de Craiova

Mesdames et Messieurs,

La relation entre l'historien et les archives a toujours été et doit rester une relation très étroite.

Car on dit si une partie manque, le tout n'existe pas!

Mesdames et Messieurs!

Je suis là pour vous parler au nom de mes collègues chercheurs, historiens dans leur qualité de *bénéficiaires* des archives.

Comme il est connu, en ce moment en Roumanie, dans le réseau de l'Académie Roumaine, du Ministère de l'Education de l'Enseignement ou auprès des universités fonctionnent au moins 25 instituts et centres de recherche; les plus importantes se trouvent dans les grandes centres scientifiques du pays, à Bucarest, Cluj-Napoca et Jassy.

Quant à moi, je parle au nom du *Centre de l'Histoire et de la Civilisation Européenne* auprès de la filiale de Jassy de l'Académie Roumaine. Fondé en juin 1992, le Centre dispose seulement de huit chercheurs, mais tous – fait notable – sont déjà des spécialistes connus dans des domaines divers de l'histoire du Moyen Age, de l'histoire moderne ou contemporaine, respectif aux époques d'Etienne le Grand et Petru Rareș, les villes médiévales de Moldavie, les cours des femmes des voïvodes, l'histoire du mouvement légionnaire ou l'époque de la deuxième guerre mondiale. Notre centre de Jassy présente en ce moment anniversaire une signification particulière: nous nous trouvons dès notre fondation à "l'ombre" de la Tour du Monastère Golia, l'endroit où Gh. Asachi a fondé en 1831 les Archives de l'Etat de Moldavie.

Mesdames et Messieurs!

Sans doute, le XXe siècle, à côté des malheureux *-ismes* (communisme, fascisme, racisme, nazisme, extrémisme etc.), tant de supra licités, souvent jusqu'à détourner leur sens, de telle manière qu'on aurait dû célébrer le centenaire de l'éclatement de la deuxième guerre de cent ans (1914-2013), donc le XXe siècle nous a "béné" avec une maladie complètement nouvelle à l'échelon mondial. Si on connaissait dans l'histoire quelques cas isolés, dans la Grèce ou dans la Rome anciennes, ou dans la France médiévale, maintenant tout se déroule à un tout autre niveau. Alors, comme il n'est pas possible d'appeler cette maladie "archivisme", on lui dira ... le syndrome des archives. Comment se manifeste-t-il? Rien plus simple que ça: tout le monde achète ou vend des

archives, ou, plus grave encore, on chasse les archives, comme il arrive depuis la deuxième guerre! Qu'on accepte que le monde soit malade?

Cela est possible, si on accepte les opinions d'un de mes étudiants doctorants, qui me rassurait du fait que, d'autant que partout au monde on accorde avec un pareille aisance le titre de docteur en histoire, l'histoire elle-même devait être un peu malade...

Je vous suggère de ne pas me contredire, parce que, en faisant appel aux exemples des œuvres célèbres de l'histoire de l'humanité, telles les chefs d'œuvre de Homère et continuant avec les "Vies parallèles" de Plutarque et, finalement, en se penchant sur les "héros" de l'époque de la deuxième guerre mondiale ou – pourquoi pas? – de l'actuelle croisade antiterroriste, je vous démontrerai sans efforts la sagesse de ces opinions. Mais, soyons bien entendus, les situations doivent être précisément délimitées.

Je veux traduire ça dans le sens que, si l'histoire est malade (en tout cas, certains de ses acteurs importants de tous les siècles l'étaient), la réponse est "oui"! Heureusement, les choses ne se passent pas de même en ce qui concerne les historiens! Dieu merci, dira-t-on, car, si les soupçons s'étendaient à ce propos, nous, les historiens, devons cesser notre activité, acceptant que la fin de l'histoire soit arrivée. Ce n'est pas le cas, mais on devra accepter que l'historien, analyste objectif du passé et participant aux événements du présent, réussit à se distinguer comme architecte de l'avenir.

Evidemment, je ne parle pas de l'historien qui, perdu dans son cabinet de travail situé dans son imaginaire tour d'ivoire, découvre tout de suite et d'une manière exclusive, seulement les ... vérités éternelles, mais du spécialiste qui, avec la complicité des documents, des archives et, si vous voulez, des archivistes, nous approche d'une manière décisive et réelle de toutes les choses *qui, combien et comment* se sont passées.

Mesdames et Messieurs!

En assumant ma position de "bénéficiaire des archives", je vous confesse d'avoir eu de la chance. Je ne le sais ni même aujourd'hui *pourquoi et comment?* Pourtant, durant mon activité historiographique de 45 ans, j'ai étudié et j'ai investigué des documents concernant l'époque contemporaine (en espèce, la préhistoire et l'histoire de la deuxième guerre mondiale ou la "guerre froide") dans plusieurs grandes bibliothèques et archives du monde: après la Roumanie, dans les institutions abritant des matériaux politiques et diplomatiques, militaires, économiques et secrètes (services d'informations) aux Etats-Unis, Grande Bretagne, la France, l'Allemagne, la Corée de Nord, la Chine et, la dernière mais pas la moins importante, la Russie. Ce n'est pas beaucoup, mais pas insignifiant non plus, mais je n'ai jamais conçu autrement les choses que dans leur relation: recherche des archives, continuée d'une manière obligatoire par la valorisation

des résultats. Rien plus simple et plus naturel, je me disais, je dois justement ... faire les comptes... Soyez sans peur, je ne vous ennuierais pas avec des titres des livres et des rapports, mais je n'ignorerais pas le fait que, grâce à mes investigations dans les derniers 20 ans, j'ai fondé et publié, sous l'égide du Centre d'Histoire de Civilisation Européenne auprès de la Filiale de Jassy de l'Académie Roumaine, la collection *Les Roumains dans l'histoire universelle*, qui a, en ce moment, son 117^e tome. Il ne s'agit pas, je vous assure, de livres faites d'autres livres, mais des contributions dédiées à tous les problèmes abordés. Et, comme on peut constater, ils ne sont pas peu nombreux, mais non plus insignifiantes.

Je pense que c'est le cas de présenter quelques «records» de mes recherches:

– Le «Journal» inédit de N. Titulescu, 1921-1931 (découvert à *Hoover Institution Archives* de Palo Alto, Californie);

– Les archives du Maréchal Antonescu (découvertes aux Archives Spéciales/KGB de Moscou ou, ici, au siège du *Archives Nationales de Roumanie*) et les archives intégrales (plus de 30.000 pages manuscrites) du Procès du groupe d'Antonescu, en mai 1946, au *Conseil National d'Etudes des Archives de la "Securitate"* (l'ancienne police politique du régime communiste);

– Les sténogrammes et les documents annexes de l'accord Churchill - Staline de Moscou en octobre 1944 (découvertes au *Public Record Office*, Londres), que j'ai publié pour la première fois intégralement en 1988;

– Le Komintern et le Kominform en Roumanie, 1919-1948 (dans les archives de Moscou).

Seulement l'étude des documents éloigne le doute, les suppositions, les faux théories de l'œuvre de l'historien, et lui offre le fondement pour une approche (et une résolution) rapide et frontale, ouverte et objective des réalités du passé. Je vais vous en offrir deux exemples, qui nous invitent – sans doute – à des futures méditations:

Je vous invite donc de voir, dans l'exposition de la salle à côté, où vous pouvez découvrir, dans un dossier souvent fouillé jusqu'aujourd'hui, le texte de la dernière lettre adressée par C. Z. Codreanu (écrite à R. Sărat, vendredi, le 28 octobre 1938) à ses partisans politiques. C'est un document qui prouve la contradiction entre les derniers mots du leader légionnaire et les faits qui se sont succédés (l'assassinat de Corneliu Zelea Codreanu etc.): "...Ne vous agitez pas et ne vous laissez pas porter par la colère. Moi, je peux subir. Vous aussi, vous devez subir. Dans nos actions, l'amour du pays et les enseignements du Martyre

doivent toujours triompher au dessous de tout sentiment, que légitime qu'il soit"¹. Par rapport à la montagne de mensonges accumulés les derniers à peu près 70 ans, y compris après la disparition de la censure, n'est-t-il le moment pousser l'interprétation de ce fragment jusqu'à sa dernière limite?!

Un deuxième document qu'on peut trouver toujours dans cette exposition est le texte inédit d'un discours de Mihai Antonescu (le 21 septembre 1941). Dans cette salle (où se trouve l'exposition) a étudié jusqu'à peu près hier – en grande hâte, sinon suspecte, au moins dans un rythme trop accéléré, qui laissera son marque sur le produit de ses recherches) – la Commission Tismăneanu. A propos du thème trouvé dans l'attention de la Commission, je me demande si on a compris et déchiffré le sens de cette affirmation du numéro 2 du régime 1940-1944? Voilà le texte: "...Le communisme, expression primitive de la biologie russe d'envahisseur, nous menaçait toutes les fondements de la vie... La Finlande, les Pays Baltes et nous, les Roumains, nous avons senti sur notre propre corps les pas du monstre moscovite en marche contre l'Europe... Pour nous, le communisme et le fardeau de ses troupes n'ont pas été une idée abstraite... Pour nous, le communisme a été la soumission lourde et criminelle de notre peuple, l'éclair qui menaçait de brûler les racines-même de la vie nationale"². Questions: Qui et quand a instauré le communisme en Roumanie ou y a-t-il une contradiction entre les dires de Mihai Antonescu est ce qui s'est passé après 1944-1945?

Mesdames et Messieurs!

Je vais finir, mais pas avant de souligner que:

– Chez nous, comme ailleurs au monde civilisé, les archives sont et doivent appartenir à la nation; elles n'appartiennent pas aux personnes, aux nationalités, aux partis etc.;

– Chez nous, comme ailleurs au monde, les archives doivent avoir un seul patron. Dans ma qualité de parlementaire à Bucarest ou au Conseil de l'Europe, j'ai toujours milité pour admettre la reconnaissance d'un Archiviste en Chef de l'État, qui ne peut pas être un autre que le dirigeant des Archives Nationales;

– Chez nous, comme ailleurs au monde, les documents une fois examinés – disons, par la Commission Tismăneanu, par exemple – dans l'avenir ne peuvent plus être refusés à la recherche pour les autres chercheurs;

– Chez nous, comme ailleurs au monde, les archives appartiennent à la nation, mais – soyons claires – leur étude scientifique est en charge des spécialistes. On ne peut pas le laisser en charge de la presse écrite et des

¹ Archives Nationales de Roumanie (ANR), fonds *Ministerul de Interne – Diverse*, dossier 92/1941, p. 69.

² *Ibidem*, fonds *Președinția Consiliului de Miniștri*, dossier 316/1941, p. 92.

télévisions, à la merci des hommes politiques etc., qui, sans doute, peuvent "voir" les documents et leurs vérités, mais ne savent pas les interpréter, les soumettre au minimum (mais indispensable) d'examen critique, qui ne comprennent pas corroborer les sources ni juger les faits et les hommes dans le contexte auquel ils ont prononcé leurs paroles, et non pas dans la "lumière" des événements actuels, conformément au je ne sais pas quel décalogue de la "correctitude politique", qui peut être bon dans tout autre domaine que les sciences historiques.

Comme on le sait déjà, chez nous, en présent – et je dis cela pour nos invités étrangers – se déroule une épuisante, lamentable et sans sens chasse aux sorcières en ce qui concerne les dossiers de l'ancienne *Securitate*. Cette campagne a été déclenchée et se déroule sans la consultation des historiens, des instituts de l'Académie Roumaine et des universités, ayant comme conséquence – selon les conclusions qu'on tire dans certaines émissions à la télé – les lamentations. Qui, certes, sont maintenant inutiles. Je me demande donc et je vous demande: les messieurs en cause, en déclenchant l'opération, après avoir menacé de dévoiler les "dossiers de la *Securitate*", n'ont-ils prévu que les archives allaient conduire à des révélations choquantes ou imprévisibles, à des vérités difficile à supporter, à la découverte de certains faits ignobles, qui ont bénéficié autrefois de la présence ou la participation des membres des sociétés "civiles" ou des partisans passionnés de la "correctitude politique"? Etait-il si difficile à saisir que les réalités du passé allaient ignorer toutes les amitiés et les classements enfantines et les commandements trompeuses du présent? Alors, pourquoi tant de lamentations?

Mesdames et Messieurs!

Monsieur le Directeur Général!

Chers collègues archivistes!

Je dois en finir.

A cette merveilleuse et remarquable anniversaire, permettez-moi de vous adresser mes plus sincères félicitations pour tout ce que vous avez fait et pour tout ce que, sans doute, vous ferez désormais, pour l'œuvre et conservation et de valorisation des archives, pour votre exceptionnelle activité éditoriale. Et, par les fonds que vous conservez ici, vous nous donnez un immense coup de main, plus grand que vous ne pouvez pas l'imaginer... Vous donnez de la force à nos études, vous nous offrez le soutien et la vigueur, la certitude, l'originalité et la probité scientifique. En fait, vous collaborez avec nous à la découverte des vérités convenables ou, parfois, inconvenantes. Le fameux appel des 444 historiens français du mois de décembre 2005 exclut entièrement le "concours" des parlements et des gouvernements à l'écriture des œuvres historiques. Ce qui est normal, d'ailleurs, car le passé, une fois devenu passé, ne peut pas être

corrigé, par des ajouts ou des commentaires favorables post factum. Autrement dit, l'autorité du gouvernement ne s'étend pas sur les événements et les personnalités du passé. Heureusement, tous et toutes se soumettent au jugement des historiens, à eux seulement!

Et nous devons admettre ouvertement, face aux défis du temps et aux vicissitudes du passé, vous représentez pour nous une oasis ... Voilà pourquoi je crois que nous devons vous remercier parce que vous existiez !

Permettez-moi de préciser que le temps est arrivé pour imposer à tous le respect de la règle du jeu. Donc, ne pas tirer dans l'archiviste et, bien sur, non plus dans les historiens ! Ce qu'on doit affirmer aujourd'hui d'une manière très claire à cette anniversaire des Archives Nationales, je ne trouve pas un souhait plus adéquat que

VIVAT, CRESCAT, FLOREAT!

Marcel-Dumitru Ciucă

Directeur de la Direction des Archives Nationales
Historiques Centrales de Roumanie

Mesdames et Messieurs,

Mes collègues ont parlé ici du manque d'attention dont les Archives bénéficient de la part des institutions de l'Etat. Je voudrais vous rappeler, en prouvant le contraire, la décision du Conseil Suprême pour la Défense du Pays no. 154 de décembre 2005, signée par le président Bănescu, décision dont deux articles contreviennent à deux lois! L'article premier stipule "tous les ministères sont obligés, jusqu'au 30 janvier 2006, de verser aux Archives Nationales tous les documents qu'ils gardent dans leurs archives concernant le Conseil d'Aide Economique Mutuelle (CAEM) et le Traité de Varsovie". Cet article contrevient à la loi des Archives Nationales et à toute pratique archivistique.

L'article second, qui stipule que "le Ministère de la Justice est obligé, au plus court délai possible, de dé-classifier ces documents" contrevient à la loi 183 concernant la classification des documents. Ce n'est pas le Ministère de la Justice qui dé-classifie les documents, mais l'institution qui a décidé la classification. Les documents créés par les ministères au sujet du CAEM furent versés aux Archives Nationales en petit nombre, chaque ministère ayant versé quelques dossiers. Dites-moi, vous, les archivistes, comment peut-on classer ces dossiers provenant des ministères? Aucunement. Ces documents appartiennent